

Rapport d'Évaluation Rapide de Protection (ERP)
Village de Sanguérawa, Commune Guidan Sory, Département Guidan Roudji, Région de Maradi

	Dernière mise à jour	21/01/2021
	Localités affectées	Rambadawa, Dan Kori et Toudou wada
	Coordonnées GPS	Latitude : 13 35 48 Longitude : 6 28' 51
	Déclencheur de l'ERP	Alerte concernant les mouvements des populations dus aux attaques des GANES
	Méthodologie	4 Focus groupes (avec les femmes, les hommes, les filles et garçons), des entretiens individuels avec des personnes clés (Réfugiés et Hôtes) et l'observation directe.
	ERP effectuée	ERP effectuée par DRC
	Principales conclusions	La résurgence des attaques et pillages, enlèvement dans la zone frontalière entre le Niger et Nigeria. Des cas de protection signalés.
	Thèmes documentés	La protection de l'enfance, liberté de mouvement et documentation civile ; les personnes à besoins spécifiques (PBS), les violences basées sur le genre (VBG), cohésion sociale entre les communautés ; Personnes à besoins spécifiques ; connaissance sur le covid-19.

Aperçu de la situation

La dégradation de la sécurité dans la partie nord du Nigeria a provoqué des mouvements sérieux des populations dans la zone frontalière entre Niger et Nigeria depuis le début de l'année 2019. L'Etat de Zamfara et Sokoto (Nigeria), en proie à une insécurité orchestrée par des Groupes Armés Non Etatiques (GANE) a vu sa population se déplacer non seulement vers certaines localités du Nigeria mais aussi et vers le Niger, qui a accueilli plus de 70 000 réfugiés depuis le début de la crise. Un répit est

néanmoins observé ces derniers temps où jusqu'en décembre 2020 les mouvements des populations se font très rares. La recrudescence des activités des GANES dans le Nord du Nigeria et sur la frontière en début de l'année 2021 a à nouveau contraint la population des villages attaqués du Nigéria de chercher refuge du côté du Niger.

L'assassinat d'une (1) personne le 04/01/2021 dans la localité de Rambadawa, suivi des menaces de mort à l'endroit des personnes dans certains villages Nigériens ont accentué le sentiment de peur chez les populations de la zone touchée par le conflit. A ces incidents s'ajoutent l'enlèvement sous demande de rançon de 2 personnes. Dès lors, certains ménages sont contraints de quitter leurs localités pour venir s'installer à Sanguérawa, dans le département de Guidan Roudji commune de Guidan Sory. Ces populations réfugiées sont pour la plupart à leur premier déplacement dans le village de Sanguérawa.

Le village de Sanguérawa est situé à environ 6 kilomètres de la voie latéritique menant à Souloulou. Il est à moins de 4 kilomètres de la frontière Nigéro-Nigériane. Sanguérawa est un village d'accueil des réfugiés nigériens venus de 3 principaux villages du Nigeria (Dan Kori, Toudoun Wada et Rambadawa).

Le village de Sanguérawa compte environ 540 ménages soit 3 780 habitants hôtes. Le village dispose d'un marché hebdomadaire qui s'anime chaque vendredi. Divers articles sont trouvés dans ce marché qui draine non seulement les populations locales mais aussi celles venues du Nigeria voisin (de 5 Km à plus) selon les interviewés. Les principales activités économiques du village de Sanguérawa sont l'agriculture et l'élevage. On note également quelques petits commerces. Selon les informations reçues les conditions de vie au niveau de ce village sont relativement difficiles (insuffisance alimentaire du au déficit de la récolte). La population réfugiée est estimée à 82 ménages soit 574 personnes. Composée en majorité des haoussas qui sont répartis en 3 principaux sous-groupes ethnique : Gobirawa, Katsinawa, Zanfarawa. Ces personnes proviennent des différentes localités telles que : Dan Kori, Rambadawa, Toudoun Wada, korawa, Garin Dango. Les réfugiés ont précipitamment quitté leurs localités tout en abandonnant des objets d'usages courants (matériels de couchages, habits, ustensiles de cuisines, vivres).

Les réfugiés rencontrés ont passé 17 jours pour les premiers venus et 10 jours pour les derniers d'entre eux dans le village d'accueil de Sanguérawa. Il faut retenir que les femmes et les enfants constituent l'essentiel des personnes réfugiées dans ce Village de Sanguérawa. A noter que les réfugiés vivent dans des familles d'accueil.

Actions en cours

Les équipes DRC et l'ONG Action Contre la Faim (ACF) ont conduit le 21 janvier 2021 à Sanguérawa les activités suivantes :

- Une évaluation multisectorielle (MSA) conduite par ACF et la distribution de savons.

- Une évaluation rapide de protection (ERP),
- Une sensibilisation à l’endroit des communautés réfugiée et hôte,
- Des identifications des cas de protection individuelle conduites par DRC ;

Recommandations principales

- Poursuivre les identifications des cas de protection individuelle ;
- Faire un plaidoyer pour la prise en charge des enfants nigériens qui ont abandonné leur cycle scolaire (20 enfants) ;
- Enregistrer les réfugiés vivant dans le village de Sanguérawa afin qu’ils puissent jouir des meilleures conditions de vie
- Assister les réfugiés en bien alimentaire afin de réduire leurs vulnérabilités
- Renforcer la sécurité dans le département en général et sur la frontière Nigéro-nigérienne en particulier.

Thèmes	Descriptions	Recommandations
Protection de l’enfant	<p>Selon les interviews, les enfants réfugiés arrivent à peine à manger 2 fois par jour, ce qui les expose à un risque de malnutrition. Ces derniers pratiquent la mendicité dans le village qui les a accueillis afin de trouver à manger. Certains d’entre eux affirment trouver auprès des hôtes de la « boule et Pate de mil / maïs », mais ils expliquent que ce type de nourriture ne leur convient pas.</p> <p>Certains enfants réfugiés exercent aussi des petites activités telles que les ramassages de bois, de paille et la cueillette des fruits sauvages dans les alentours du village. Cette situation n’est pas sans conséquences pour la plupart de ces enfants qui partent en brousse, la proximité avec la frontière nigérienne les exposant à des risques d’enlèvement ou de violences. Ces derniers courent aussi le risque de blessure car très souvent ils grimpent sur les arbres pour cueillir les fruits. Malgré les conditions de vie un peu difficile, ces enfants affirment se sentir plus en sécurité dans la localité d’accueil.</p>	<p>Acteurs Education</p> <p>Faire un plaidoyer auprès de l’état et des acteurs de l’éducation pour une prise en charge éducative des enfants qui ont abandonnés leur cycle scolaire et surtout ceux qui sont en âge de scolarité.</p> <p>Acteurs protection</p>

	<p>Une sensibilisation de proximité a été faite dans le but d’attirer l’attention des parents la protection des enfants, d’éducation, de la santé. Cette sensibilisation animée lors des focus groups a permis de toucher 32 personnes soient 9 femmes, 8, hommes, 8 filles et 7 garçons.</p> <p>Les mouvements des populations causés par l’attaque menée par les GANE, le 04/01/2021 dans la localité de Rambadawa, ont provoqué l’abandon scolaire d’une vingtaine d’enfants Nigériens (Rambadawa, Dan kori et Toudoun Wada) vivant actuellement dans le village de Sanguérawa, avec leurs parents.</p> <p>Le déplacement vers le village de Sanguérawa s’est effectué dans des conditions très difficiles selon les enfants. Ces derniers ont fait deux (2) jours de marche avant d’atteindre le lieu d’accueil. Certains enfants étaient tombés malades (fièvre, courbatures, démangeaisons, diarrhées) car épuisés du voyage. Selon des témoignages, les enfants se sont remis, car leurs prises en charge ont été assurées par les parents. Ces enfants réfugiés s’habituent peu à peu à leur nouvelle vie dans le village de Sanguérawa.</p> <p>Les conditions de déplacement des enfants ne leur ont pas permis de prendre leurs habits lors de la fuite, ce qui les expose une fois encore aux intempéries liées au froid dans le village d’accueil.</p> <p>Il ressort des échanges avec les communautés qu’il y a une couverture acceptable en latrine dans le village de Sanguérawa. Néanmoins, certains enfants continuent de déféquer à l’air libre ; Ce qui n’est pas sans conséquence sur l’état de santé de la population en l’occurrence celui des enfants.</p> <p>D’après les populations enquêtées, l’accès à une alimentation en suffisance reste problématique pour la plupart des enfants rencontrés. La quantité des repas est revue à la baisse selon certains parents, surtout les femmes, qui éprouvent des difficultés à pouvoir assurer convenablement les trois repas pour leurs enfants. Ce qui n’est pas sans conséquences pour ces enfants si rien n’est fait pour venir en aide</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Assister les communautés en vivres afin de garantir aux enfants l’accès à une alimentation suffisante. • Sensibiliser davantage les communautés (Hôtes et réfugiés) sur la protection de l’enfance • Doter suffisamment toutes les écoles en dispositif de lave main afin de réduire le risque de contamination liée au COVID-19.
--	---	---

	<p>à ces ménages déplacés. Il a été rapporté aussi l'existence de la pratique de mendicité, au sein du village d'accueil, par certains enfants et même leurs parents selon les interviewés.</p> <p>Les enfants des réfugiés sont dans leur grande majorité admis au niveau de la case des santé du village de Sanguérawa.</p> <p>La gratuité de soin pour les enfants âgés de 0 à 5 ans est appliquée malgré la situation de rupture des médicaments essentiels génériques que connaît, des fois, la case de santé selon les informateurs.</p> <p>L'école de Sanguérawa ne dispose pas de dispositif de lave-main ; ce qui rend le maintien de la propreté des mains des enfants un peu compliqué en ce temps de pandémie liée au coronavirus.</p>	
<p>Violences Basées sur le Genre (VBG)</p>	<p>Les femmes et les enfants constituent l'écrasante majorité des déplacés. Ces dernières affirment participer de manière active à la prise en charge de leurs enfants du fait de l'absence des hommes qui dans la plupart des cas sont en exode dans le Nigeria. Les femmes et les enfants sont les plus à même de rester dans les villages d'accueil selon les informateurs au vu de l'offre en termes d'abris dans les ménages d'accueil. Au cours de ce déplacement aucun cas de viols, de violences sexuelles et ou d'agression physique n'a été enregistré. Les femmes ont affirmé qu'elles sont contraintes de faire la mendicité pour joindre les deux bouts.</p> <p>L'insuffisance de moyen de subsistance, mettant les familles en situation de stress, a accentué les violences conjugales à l'endroit des femmes au sein des foyers selon certaines hôtes interrogées.</p> <p>D'un point de vue général la scolarité de la jeune fille reste une autre problématique dans la zone du fait que les garçons sont inscrits en nombre contrairement aux filles. Une telle situation n'offre pas la possibilité aux filles d'être étudiées convenablement. Ce qui réduit non seulement la chance de la jeune fille</p>	<p>Acteurs protection</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire une sensibilisation à l'endroit de la communauté sur les types de VBG (et l'importance de la remontée des informations relatives à celle-ci ; • Assister les ménages déplacés en bien alimentaires afin de réduire leur vulnérabilité. <p>Acteurs Education</p>

	<p>en matière d'éducation mais aussi la contrainte au mariage précoce. L'âge moyen de mariage pour les filles est de 14 ans.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire un plaidoyer pour l'inscription des filles à l'école afin de les aider à s'émanciper.
<p>Traumatisme psychologique et Accès aux services de base</p>	<p>Les assassinats ainsi que les enlèvements contre rançon et pillages des villages nigériens constituent autant d'actes de Groupes Armés Non Etatiques qui participent à la déstabilisation de la zone. Une telle situation a rendu d'avantage les populations locales vulnérables. Cette situation a plongé toutes les communautés dans des situations de difficultés psychosociales intenses. Il est aussi ressorti lors de nos échanges avec les réfugiés l'existence des cas de personnes ayant souffert de trouble de sommeil, de cauchemar et de manque d'appétit au moins pendant la première semaine de leur arrivée dans le village d'accueil de Sanguérawa. Il faut retenir que certaines personnes en l'occurrence les enfants manifestent des signes de détresse psychologiques même si par ailleurs la plupart d'entre eux estiment être plus en sécurité que lorsqu'ils sont chez eux au Nigeria. Ces enfants ont bien confirmé qu'ils parviennent à jouer entre eux et mieux avec les enfants hôtes.</p> <p>L'accès à l'eau de consommation est un souci pour la population dans le village de Sanguérawa car la Mini adduction d'eau potable est tombée en panne il y a de cela une dizaine de jours selon le chef du village. Le village compte trois (3) puits cimentés, cinq (5) bornes fontaines et un forage. La panne de l'AEP contraint désormais la population à se rabattre sur les puits pour l'approvisionnement en eau. Une telle situation a fait évoluer le coût du bidon d'eau de 25 Litre qui s'élève désormais à 50 Francs au lieu de 25 francs avant la panne de la mini AEP selon les informateurs.</p> <p>Le village de Sanguérawa, dispose d'une Case de Santé. Ce centre a un seul agent de santé communautaire assisté par une matrone. Les femmes de ces localités accouchent dans ce centre de</p>	<p>Acteurs protection</p> <p>Sensibiliser la communauté sur l'importance de l'appui psychosocial à base communautaire (en cours par les équipes de DRC)</p> <p>Référencement des cas les plus sensibles vers APBE</p> <p>Acteurs WASH</p> <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser la population vivant en périphérie du village sur le danger de la défécation des enfants à l'air libre. Faciliter le dépannage de mini Adduction d'eau potable du village pour une

	<p>santé. Mais en cas des difficultés, les malades sont référés soit à Kanwa (4 Km environ) ou à Guidan Roundji pour une meilleure prise en charge. Les frais de transport sont à la charge de patient. Les transports aller et retours (Sanguérawa-Guidan Roundji) coutent environ 3000 FCFA.</p> <p>L'accès aux soins de santé est gratuit pour les enfants âgés de 0 à 5 ans.</p> <p>Le village de Sanguérawa, est doté de deux (2) écoles primaires et d'un Collège d'Enseignement Général (CEG). Les écoles primaires comptent 6 enseignants et 6 classes dont 2 en matériaux définitifs. Le collège d'enseignement général quant à lui compte 4 classes, quatre niveaux et 7 enseignants.</p> <p>L'accès à l'alimentation est aussi une préoccupation de ces réfugiés (Femmes et enfants) qui s'adonnent à la mendicité au sein du village d'accueil afin de pouvoir manger. Certains enfants confirment qu'ils partent à la recherche du manger au moins deux fois par jour.</p> <p>Il ressort de nos entretiens que les populations sont bien informées de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Cependant, le respect des gestes barrières (la distanciation, le regroupement, lavage régulier des mains au savons, etc) sont loin d'être observés. Certaines personnes nient même l'existence de cette maladie. Ce qui complique un peu le respect des gestes barrières par la plupart des populations.</p>	<p>meilleure desserte en eau potable.</p> <p>Acteurs protection</p> <p>Sensibiliser la communauté sur le danger lié au non-respect des gestes barrières dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.</p>
<p>Liberté du mouvement et documentation civile</p>	<p>Comparativement à l'année passée les hôtes confirment une amélioration de la liberté de mouvements dans la zone pendant la journée et cela y compris dans les villages frontaliers du côté de Nigeria. Beaucoup sont ces personnes qui pensent que la présence des patrouilles dans la zone a fortement contribué à la sécurisation des personnes et des biens (côté Niger). La présence des FDS dans le village de Sanguérawa rassure les populations qui y vivent malgré les incursions des GANE dans les villages frontaliers du Nigeria.</p> <p>L'accès à la carte d'identité nationale pour ceux qui ont déjà leurs actes de naissances est facile selon la communauté hôte.</p>	<p>Autorités en Charge de la sécurité</p> <p>Renforcer les patrouilles des FDS dans la zone afin de sécuriser davantage les populations locales.</p> <p>Responsables d'Etat Civile</p> <p>Faire un plaidoyer auprès de la CNE et du HCR pour que les nouveaux arrivants soient enregistrés, pour</p>

	<p>D'après les échanges avec les populations, les gens accèdent facilement à l'enregistrement de naissance. La délivrance des documents prend souvent du temps (1 à 2 mois) avant de parvenir aux bénéficiaires après l'enregistrement. Toutes les personnes peuvent accéder à l'enregistrement y compris les enfants des réfugiés qui viennent de naître dans le village</p> <p>Certaines réfugiées nigérianes du village de Rambadawa trouvées dans le village de Sanguérawa n'ont pas eu le temps de prendre leurs documentations civiles lors de la fuite.</p> <p>Plus de 50 % des femmes réfugiées ne disposent pas de documentation civile. L'une de raisons évoquées par les réfugiées est le fait que les femmes ne voyagent pas trop et donc pas besoin réel de documentation civile. Néanmoins, certaines d'entre elles ont entrepris des démarches pour l'obtention de la documentation civile dans leurs localités de provenance.</p> <p>D'après les entretiens, ces réfugiés n'ont pas encore été touchés par l'opération d'enregistrement organisée par la commission nationale d'éligibilité (CNE) au statut des réfugiés avec l'appui du HCR pour pouvoir bénéficier pleinement du statut des réfugiés.</p>	<p>qu'ils puissent avoir accès aux statuts des réfugiés</p>
<p>Protection communautaire et Cohésion sociale</p>	<p>Aucun conflit n'a été signalé entre les réfugiés et les hôtes. En effet selon les informations recueillies lors des focus groups la cohabitation est pacifique ; les interviewés affirment qu'ils n'ont jamais eu des problèmes avec les hôtes depuis leur arrivée il y a de cela 17 jours pour les premiers venus. L'expérience de la communauté hôte dans l'accueil des réfugiés de par le passé est mise en exergue par certains ménages pauvres qui ont bénéficié aussi d'assistance humanitaires la crise de l'année passée (2020). La population hôte affirme ne pas avoir de problème avec les réfugiés qui sont dans leur grande majorité des parents et/ou de connaissances.</p> <p>L'intégration des réfugiés dans le village témoigne du respect que ces derniers accordent aux autorités locales pour toute question concernant leur situation au sein du village.</p>	<p>Responsables locaux</p> <p>Accompagner l'intégration des réfugiés dans les communautés d'accueil en renforçant les sensibilisations sur la cohésion sociale.</p>

	Néanmoins, le risque existe pour que la situation se dégrade, aux vues de l'insuffisance de ressources (abris, vivres) pour les communautés.	
PBS	<p>Des cas de personnes à besoins spécifiques ont été rapportés lors des différents focus groups :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 03 personnes âgées sans soutien ; ➤ 1 Femme en grossesse avancée sans soutien ; ➤ 7 Familles monoparentales sans soutien ayant plus de 5 enfants en charges ; ➤ 3 enfants séparés ; ➤ 3 enfants orphelins très vulnérables 	<p>Assister les cas de protection individuelle identifiés et documentés (en cours)</p> <p>Continuer à identifier et documenter toutes les personnes à risque dans les localités.</p>